

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 96

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Jouques - Contrat départemental de développement et
d'aménagement 2014/2016 - Tranche 2015

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
136 84**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision 18 juillet 2014, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2014/2016) avec la commune de Jouques pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 6.050.000 € HT pour une subvention totale de 3.025.000 €.

A ce titre, la première tranche de ce programme (2014) a fait l'objet d'une subvention de 47.050 € pour un programme de travaux de 94.100 € HT, lors de la Commission Permanente du 18 juillet 2014.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la tranche 2015 du programme de travaux envisagé par la commune Jouques.

Le nouveau programme comporte des modifications qui n'ont pas d'incidence sur l'équilibre général du contrat.

CONSTRUCTION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

La commune poursuit la construction de la salle des associations dans le but de compléter les sites actuels et d'accueillir les nouvelles activités de l'ensemble des associations de Jouques (réunions, cours ou diverses manifestations).

Le bâtiment sera réalisé au cœur du village sur un terrain communal (site de l'ancienne gare), à proximité de la mairie et des commerces, bénéficiant ainsi du parc de stationnement nécessaire.

Il disposera des différents réseaux publics existants et répondra aux normes d'accessibilité. La superficie envisagée sera de 150 m². Les travaux qui ont démarré début 2016 seront réalisés dans leur intégralité dans l'année.

Le montant de cette opération, prévue sur les tranches 2014 et 2015, s'élève à 400.000 € HT, dont 320.900 € HT pour la tranche 2015.

Cette opération, qui bénéficie d'un financement de la Métropole à hauteur de 80.225 €, pourrait obtenir une aide départementale de 200.000 €, dont 160.450 € pour la tranche 2015.

---oOo---

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2015 de ce contrat 2014/2016 s'élève à 320.900 € HT.

La participation globale du Département des Bouches-du-Rhône pourrait être fixée à 160.450 €, pour la tranche 2015, selon le détail indiqué en annexe 1.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Jouques, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement, une subvention de 160.450 € pour la tranche 2015 du programme pluriannuel 2014/2016, sur une dépense subventionnable de 320.900 € HT, conformément à l'annexe 1 du rapport,
- m'autoriser à signer avec la commune de Jouques la convention de partenariat, avenant n° 1 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 3.025.000 €, engagée au chapitre 204 sur l'AP 2014 – 10127T au profit de la commune de Jouques en application de la délibération n° 129 du 18 juillet 2014.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL